



Niort, le 6 juin 2001

Monsieur le Commissaire-enquêteur
Commission Intercommunale d'Aménagement
Foncier de Prahecq-Vouillé
Mairie de Vouillé
79 VOUILLE

Objet : Remarques du Groupe Ornithologique des
Deux-Sèvres relatives à l'enquête publique concernant l'aménagement foncier de Prahecq-
Vouillé

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Le périmètre soumis à l'enquête publique se situe en plaine céréalière qui est classée en Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO PC n°09) ainsi qu'en ZNIEFF de type II. Le classement en ZICO résulte notamment de la présence en tant que nicheur d'espèces inscrites à l'annexe I de la "Directive oiseaux" qui sont l'Outarde canepetière (espèce en voie de disparition), l'Oedicnème criard et le Busard cendré. Cette problématique "Avifaune de plaine" constitue l'enjeu majeur du point de vue de la biodiversité.

La situation de l'Outarde canepetière en France est catastrophique. En Deux-Sèvres, on comptait 1 000 chanteurs en 1980, 200 en 1996 et seulement 105 en 2000 (comptages exhaustifs GODS/CNRS/ONCFS). Cette situation conduit à penser que, dès 2005, si des mesures massives ne sont pas prises, il n'y aura plus de reproduction d'Outardes dans notre département. Derrière le symbole que représente l'Outarde, c'est tout le cortège des oiseaux de plaine qui est menacé. Une des causes principales de ces menaces résulte des réaménagements fonciers :

- Conséquences d'un remembrement sur les populations d'oiseaux de plaine :

- Augmentation de la taille des parcelles
- Augmentation de la taille des blocs de cultures
- Diminution de la mosaïque agricole
- Perte de chemins enherbés
- Diminution des effets de lisière
- Intensification de l'agriculture
- Uniformisation de l'habitat
- Perte de biodiversité
- Déclin et/ou disparition des oiseaux de plaine.

GODS

Hôtel de la Vie Associative - 12, rue Joseph Cugnot - 79000 NIORT
tél: 05 49 09 24 49 - fax : 05 49 09 23 85 - e-mail : g-o-d-s@wanadoo.fr

Les conséquences d'un remembrement sont telles que seules des mesures très volontaristes peuvent réduire ces nuisances. Bien qu'allant dans le bon sens, les mesures compensatoires proposées sont insuffisantes :

1- Les 13,5 hectares retenus pour l'avifaune de plaine représentant 0,7 % du périmètre. Nous demandons que ces **surfaces** soient **augmentées pour atteindre 2 %** du périmètre retenu, soit 36 hectares.

Le total des emprises à prélever est compris en 79 et 83 ha. Les réserves foncières sont actuellement de 30 ha. Dans ce contexte foncier, nous demandons que si des terrains sont libérés au cours de la procédure de remembrement une part relative revienne à la protection de l'avifaune pour atteindre les 2 %.

En fonction du mode de gestion, nous rappelons que ces terrains ne sont pas forcément retirer de la production agricole. Des mesures de gestion avifaunistiques peuvent être compatibles avec la production d'un revenu agricole (sous forme de produits de fourrage ou sous forme de jachères PAC adaptée).

Si l'ensemble de la maîtrise foncière ne peut avoir lieu sur le périmètre, le complément d'acquisition devra être réalisé hors périmètre dans un secteur pertinent, notamment au travers du droit de préemption de la SAFER pour des motifs écologiques.

2- Nous souhaitons que les chemins soient maintenus au maximum. Sur tous les secteurs favorables, nous souhaitons que les chemins soient dotés de bandes enherbées de 2m sur chaque côté. Ces bandes seront bornées. Si la suppression des anciens chemins est jugée indispensable, ils seront remplacés par une surface équivalente en bandes enherbées.

3- Afin de limiter la taille du parcellaire, nous souhaitons que les parcelles cadastrales soient limitées à 5 hectares.

4- Nous souhaitons qu'un suivi durable des mesures en faveur de la biodiversité soit mis en place et intégré dans le remembrement.

GODS

Hôtel de la Vie Associative - 12, rue Joseph Cugnot - 79000 NIORT
tél: 05 49 09 24 49 - fax : 05 49 09 23 85 - e-mail : g-o-d-s@wanadoo.fr

GODS

Hôtel de la Vie Associative - 12, rue Joseph Cugnot - 79000 NIORT
tél: 05 49 09 24 49 - fax : 05 49 09 23 85 - e-mail : g-o-d-s@wanadoo.fr